Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20241107-2024_DELIB_102-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
TERRITROIRE D'ÉNERGIE SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION :
29/10/2024

DATE D'AFFICHAGE :
08/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits	: 17
- Présents	: 14
- Absents	: 3
- Votants	: 14
- Pour	: 14
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

Opération Collective d'Isolation des combles (COCON 80)

Avenant n ° 2

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 7 novembre à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 14 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle qu'un marché a été signé pour la réalisation de travaux d'isolation de combles de bâtiments publics avec la société EIFFAGE CONSTRUCTION SOMME pour le compte de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest et la commune de Bethencourt sur Mer.

La Communauté de Communes Somme Sud Ouest souhaite mettre en place un isolant biosourcé pour l'école d'Oresmaux qui engendre une dépense supplémentaire. Il convient donc de passer un avenant 2 pour augmenter le montant du marché.

Après en avoir délibéré, le Bureau de TE80 :

- Approuve l'avenant n° 2 au marché d'opération collective d'isolation des combles ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Energie de la Somme